



ÉGLISE PROTESTANTE UNIE de FRANCE
Fontainebleau – Nemours – Montereau
3 rue Béranger 77300 Fontainebleau
epufontainebleau@gmail.com 01 64 22 80 31

Appel aux dons, 1^{er} juillet 2026

Chers amis de l'Eglise Protestante Unie de Fontainebleau – Nemours – Montereau,

Chers frères et sœurs en Christ,

L'Eglise protestante vit grâce à vous. Sans votre soutien, sans votre participation active, et financière, elle ne pourrait pas accomplir sa mission : annoncer l'Évangile, rassembler, accueillir, accompagner et servir.

Aujourd'hui, nous faisons face à une situation financière préoccupante. Le nombre des très généreux donateurs a baissé. Nos frais de fonctionnement ont, quant à eux, augmenté depuis quelques années : l'énergie, l'entretien des locaux, les charges courantes... À cela s'ajoute notre engagement à verser notre *contribution régionale*, essentielle pour payer, tous les mois (aussi l'été !), les salaires des pasteurs de notre région. En 2026, son montant est de 50 100 €. Mais à fin juin, nous sommes déjà en déficit de 13 000€ sur l'année 2026.

Ensemble, nous pouvons nous réjouir que notre paroisse soit un lieu vivant, avec des activités pour tous les âges ! Nous avons fini la réalisation de grands travaux qui, vous l'avez constaté, ont embelli nos locaux, et garanti leur sécurité, pour accueillir toujours plus largement et dans d'excellentes conditions.

Notre paroisse a besoin de chaque don. Votre générosité, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est indispensable pour que notre Église continue de vivre, de rayonner, de grandir.

Vous pouvez nous aider à respecter nos engagements en faisant des dons, notamment par **chèques à l'ordre de : EPU de Fontainebleau** (*à préférer temporairement aux virements, car nous sommes en train d'accomplir des démarches pour changer de banque*), à **mettre dans le panier lors des cultes, ou dans la boîte aux lettres du temple, ou à envoyer à :**

Eglise Protestante Unie de Fontainebleau – Nemours – Montereau
3 rue Béranger
77300 Fontainebleau

Si vous êtes imposé sur le revenu, vos dons à notre association cultuelle ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple, un don de 500 € revient à 170 € pour un donateur imposable, un don de 1 000 € revient à 340 €, et un don de 2 000 € à 680 €.

Merci pour votre soutien fidèle et précieux !

Le Conseil presbytéral de l'Eglise Protestante Unie de Fontainebleau – Nemours-Montereau